

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 46.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 14 NOVEMBRE 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

L'hon. M. Bachand, par L. O. David.—A la veillée, par Fabien Vanasse.—A propos de la Toussaint, par L. Gougeon.—Bibliographies.—L'Exposition de Paris. — Un poète canadien apprécié en France.—Conseils utiles.—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Mailloux (suite).—Poésie : La neige tombe.—La Bande Rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Nos gravures : Le Calais-Douvres : La chasse ; L'Afganistan.—Terrible exécution.—Nouvelles étrangères.—Faits divers.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : L'hon. P. Bachand, décédé ; La saison de la chasse ; Afghanistan : La forteresse d'Ali-Musjid et la passe de Khyber ; La vallée de Jugdulluk ; Caboul ; Le Calais-Douvres ; Montréal : Exposition canine, quelques-uns des lauréats.

L'HON. M. BACHAND

Les craintes et les inquiétudes que faisait naître, depuis quelques mois, l'état de santé de M. Bachand étaient malheureusement fondées.

Il est mort.

C'est une grande perte pour la ville de Saint-Hyacinthe, dont la prospérité lui doit tant ; pour son parti, dont il était l'un des chefs les plus estimés ; pour sa famille et sa nationalité, qu'il honorait par ses vertus et ses talents.

Il est mort jeune encore, il n'avait que quarante-trois ans, mais sa vie a été bien remplie ; il a plus travaillé et plus fait que des hommes qui vivent beaucoup plus vieux. En toutes choses il a rempli les devoirs d'un bon chrétien et d'un bon citoyen ; ses actions comme ses paroles étaient marquées au coin de la sagesse ; sa conduite fut toujours celle d'un gentilhomme, d'un homme de principes. Sa figure sérieuse, ses manières distinguées, son langage poli et délicat révélaient l'homme bien né, à l'esprit positif, au caractère élevé.

Il pensait mieux qu'il ne parlait ; cependant, sa parole honnête, solide et logique produisait un excellent effet. Doué d'un talent spécial pour les affaires, il déployait dans la discussion des questions ardues de la finance une habileté et des

aptitudes trop rares parmi nous. Il sera difficile à remplacer, sous ce rapport, dans le parlement provincial comme dans le ministère, au siège du gouvernement comme à Saint-Hyacinthe.

Désigné d'avance, dès son apparition dans la politique, comme le futur trésorier de la province de Québec, il le devint quand son parti arriva au pouvoir. A lui incombait la tâche difficile de justifier la confiance de ses amis et l'attente du pays, en trouvant le moyen de combler le déficit du budget provincial sans avoir recours à la taxe directe. Créer de nouvelles sources de revenus, diminuer les dépenses et satisfaire aux obligations résultant de notre politique de chemins de fer, demandait autant de travail que d'habileté. M. Bachand comprit la responsabilité de sa situation ; il se mit à l'œuvre, travailla jour et nuit et prouva à ses amis qu'ils avaient eu raison de compter sur lui. Mais ce travail opiniâtre, excessif, joint aux inquiétudes et aux fatigues d'une lutte électorale acharnée, eut un effet désastreux sur sa santé. Sa constitution faible et délicate ne put résister à cet effort suprême, à ces secousses violentes. Il faut aux hommes politiques une constitution physique et morale à l'épreuve de tout, un tempérament et un caractère capables de tout entreprendre, de tout subir.

Il était vraiment pénible de voir, durant la dernière session, cet homme de cœur luttant contre la maladie terrible qui le minait, lui disputant les forces dont il avait besoin pour accomplir son devoir onéreux. Pendant qu'il parlait, s'arrêtant à chaque phrase pour ménager le souffle qui lui manquait, on croyait voir la mort prendre plaisir à le couvrir de son ombre.

Il aurait aimé à vivre ; plus que jamais tout ce qui attache à la vie lui souriait ; mais l'esprit calme et réfléchi et les sentiments vraiment chrétiens qui l'avaient toujours distingué, lui donnèrent pour bien mourir la force morale qu'il avait eue pour bien vivre.

Les passions politiques qui agitent notre pays plus fortement que jamais depuis quelque temps, se sont tuées devant la tombe de ce bon citoyen, afin de ne laisser entendre que la voix de l'éloge.

La mort a pour effet de faire rendre justice à qui de droit, de faire apprécier et regretter ceux qui sont partis.

Les hommes de bien, les citoyens utiles et laborieux comme le défunt, ne sont pas assez communs pour qu'on ne voie pas le vide que fait leur mort.

L.-O. DAVID.

P. S.—M. Bachand était né à Verchères, le 29 mars 1835. Il était donc, à sa mort, âgé de 43 ans. Il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, où il se gagna l'affection de ses maîtres et de ses condisciples.

En 1859, il épousa mademoiselle M.-E.-Delphine Dufort, de Montréal, décédée en 1864 ; en 1868, il convola en seconde noces avec mademoiselle Marie-Louise Marchand, fille de M. Louis Marchand, de Montréal. M. Bachand avait été reçu avocat en 1860. Elu pour représenter le comté de Saint-Hyacinthe à la Chambre de Québec en 1867, il fut porté de nouveau à la députation à l'unanimité des suffrages en 1871 et en 1875.

A LA VEILLÉE

Les lecteurs de *L'Opinion Publique* nous pardonneront encore une petite veillée sur la colonisation. C'est l'ordre du jour ; pour nous, cette question est bien au-dessus des grandes questions soulevées par la formation du nouveau ministère fédéral. Nous sommes heureux de constater que nos hommes publics s'en préoccupent sérieusement. Dans une des dernières séances de l'Union Catholique de Montréal, l'hon. sénateur Trudel a exprimé ses vues sur ce sujet. Le Rév. Père Lory a aussi donné de savantes et pratiques considérations sur cette question. Le mouvement aura ses bons résultats. Ce sont des indices favorables.

Dans nos précédents articles, nous avons soumis un plan d'opération. Nous le supposons adopté. Le fait est que notre manière de voir en cette question a l'honneur d'être agréée presque partout avec bienveillance et confiance. Il ne reste donc plus aujourd'hui qu'à activer ce beau mouvement colonisateur en lui donnant de la force et de la vie. Dans cette opération, le clergé a son rôle. Il le connaît. Nous le lui laissons remplir sans nous occuper d'en tracer le cadre.

Nous nous occuperons seulement de l'action législative relativement à cet objet.

Nos gouvernements devront commencer par donner une attention toute particulière à la législation agricole ; il faudra changer et améliorer ce qu'il y a de défectueux. Il a en sa possession mille moyens de favoriser l'agriculture : améliorations des voies publiques ; concours agricoles. Ces expositions de comtés existent déjà, mais elles pourraient être mieux encouragées. Un détail. Les prix donnés aux vainqueurs dans ces luttes pacifiques devraient être d'une valeur plus en harmonie avec le travail soigné et les dépenses que nécessitent toujours la préparation et le transport des produits destinés à l'exposition. Que nos législateurs ne craignent point de faire des dépenses pour l'agriculture. Le sol ne garde rien, et tout profite et augmente en son sein.

Les expositions locales devraient être reliées à la grande Exposition Provinciale qui a lieu chaque année.

Ce n'est pas tout.

Il faudra encore et surtout travailler à vulgariser davantage la science de l'agriculture.

Pour opérer cette diffusion, nos législateurs auront à créer des institutions agricoles où l'agriculture sera enseignée d'une manière spéciale. Il faut aussi introduire cet enseignement dans nos écoles élémentaires, afin de faire apprendre de bonne heure les bienfaits de l'agriculture et les principes de cet art admirable, qui contribue plus que tous les autres arts de la paix à la prospérité et au bonheur des peuples. A cette fin, nous suggérerions l'idée d'ouvrir un concours attrayant pour le meilleur traité élémentaire sur l'agriculture. Ce livre deviendrait le livre d'école des enfants ; ils apprendraient ainsi, dès leur première enfance, les principes de l'art agricole ; cette connaissance développerait chez eux le goût de la culture, avec l'idée de mettre en pratique les principes qui leur auraient été enseignés à l'école. Ce serait une espèce de catéchisme agricole par questions, réponses et exemples avec illus-

trations, afin de frapper l'imagination impressionnable de l'enfant.

Nous soumettons cette idée à ceux qui ont la science, le patriotisme et les loisirs de travailler à sa réalisation.

En travaillant ainsi à encourager l'agriculture, nos gouvernements auront en même temps travaillé en faveur de la colonisation. L'agriculture et la colonisation sont deux sœurs qui se tiennent par la main, et le bienfait que l'on fait à l'une rejaillit toujours sur sa compagne.

Nous continuerons dans une prochaine veillée.

FABIEN VANASSE.

A PROPOS DE LA TOUSSAINT

L'Eglise consacre un jour dans l'année à célébrer à la fois la mémoire de tous les saints. Elle loue Dieu de leur délivrance. Sur la terre, ils gémissaient dans l'esclavage comme le reste de l'humanité. Mais ils ont combattu ; ils ont triomphé : c'est maintenant la nation des libres.

En France, les fidèles qui se rendent à leurs cérémonies voient, écrits sur la façade des temples, ces mots : "Liberté, égalité, fraternité." Jamais ces mots n'ont été plus heureux, au sortir des mains flétrissantes de la révolution, qu'en s'envolant, oiseaux célestes, sur le toit de la Divinité. Rien ne dit mieux qu'eux l'état de société des saints. Rien ne proclame plus haut le but vers lequel nous devons tendre.

La contre-révolution de 1789 sur la grande révolution universelle de l'an 4004 du monde, d'où date l'ère chrétienne, avait mis à nu le sein de l'Eglise et s'appretait à lui donner le coup de mort. Soudain, ces mots : "Liberté, égalité, fraternité," frappèrent ses yeux. Devant ces appellations d'amour, toute sa haine atroce recula. Pleine d'admiration, elle voulut se les approprier. Mais ces mots étaient tellement empreints dans le cœur de l'Eglise, qu'elle ne pouvait les en retirer que réduits en poudre. Pour les avoir, il lui fallait emporter aussi le cœur. Voilà comment ces mots parurent où ils devaient être, sur les temples de Jésus-Christ.

Dans le matérialisme du XVIIIe siècle, la révolution avait cru pouvoir rendre siennes, en leur donnant une forme matérielle, ces qualifications de la charité que l'Homme-Dieu avait gravées dans l'âme des chrétiens.

La religion des Robespierre s'approcha des autels du Dieu vivant ; mais l'erreur ténébreuse ne put tenir aux éclairs de vérité qui en sortaient. Elle s'enfuit en désordre de ces centres de lumières où elle était venue s'installer comme une intruse, y abandonnant la liberté, l'égalité, la fraternité, et proclamant contre elle-même les droits et l'excellence de l'Eglise.

Les fidèles donc, réunis dans l'enceinte des édifices sacrés, célèbrent la gloire des athlètes du christianisme, et, à travers la pompe des fêtes religieuses, il leur semble voir l'assemblée des élus couronnée d'une auréole divine portant ces mots : "Liberté, égalité, fraternité."

La volonté des saints, en effet, étant une avec celle de Dieu, ils sont libres comme Dieu. Comme nés du même Père, ils sont frères. Comme enfants de Dieu, ils sont dieux, et conséquemment égaux.

La révolution moderne est fille du